

INSCRIPTION REPAS ET SURVEILLANCE TARTINES

Inscription pour l'année scolaire 2020/2021

① À remettre dès le lendemain de la réception

Chers parents,

La facture des repas, garderies et activités organisées se règle obligatoirement en début de mois. La correction d'après les présences et activités réelles se fait le mois suivant avec la nouvelle facture.

NOM : Prénom : Classe :

Enfant commune
Enfant famille nombreuse commune (cocher la bonne option)
Enfant hors commune

Mon enfant mangera : (cocher les jours adéquats)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Tartines					
Repas chauds					
Mon enfant rentre à la maison tous les midis : <input type="radio"/>					

Garderie : (cocher les jours adéquats)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil matin					
Garderie soir					
Pas de jour fixe mais viendra X par semaine le matin et x/le soir					

En cas d'absence, veuillez contacter le secrétariat uniquement par téléphone avant 9h00 pour annuler le repas ou la surveillance du repas tartine du lendemain au 02 737 03 53 ou 51

Nom et prénom du parent responsable **fiscalement*** :

Adresse* : Code postal* :

E-mail pour facturation/infos* :

Gsm* :

N° de compte** : 1)..... 2)

* champ obligatoire

** information pour faciliter la recherche des paiements ou pour les remboursements

Je désire recevoir la facture 1) par papier

2) par mail

① Le non- paiement des factures entraîne la suppression des repas chauds et un envoi des impayés à la recette communale. Merci de les payer dès leur réception !!!

Date :

Signature :

Attention : le professeur de votre enfant n'a pas la responsabilité de prévenir le secrétariat !!!